

*Initiatives ministérielles*

Nous ne ferons plus nombre de choses que notre gouvernement a apparemment faites, selon le compte rendu.»

Les choses seraient peut-être différentes si les Canadiens ne savaient pas que les gens qui gouvernent leur pays représentent en général la classe des nantis. Ce ne serait peut-être pas pareil s'ils ne se rendaient pas compte, dans leur déclaration d'impôt et plus tard dans leurs conversations avec les gens de leur localité, que la plupart des contribuables ayant un revenu, pas nécessairement élevé mais important, ont des options dont ils se prévalent, bien sûr, pour ne pas payer l'impôt. Ceux-ci se renseignent sur les méthodes d'évitement fiscal et ils paient des fiscalistes pour obtenir des conseils sur la façon de reporter leurs impôts.

Tous les citoyens du Canada savent bien qu'il faut être stupide pour se faire attraper par le fisc. On s'aperçoit alors que ce sont les contribuables dont l'impôt est retenu à la source qui portent le fardeau fiscal de ce pays. Quand ils regardent autour d'eux dans leur propre localité, ils découvrent qu'il y en a qui ne paient pas d'impôt. Ils réalisent que c'est injuste. Lorsqu'ils voient le gouvernement présenter un tel projet de loi, ils se demandent alors s'il est sincère ou non dans ce qu'il fait. Évidemment, la question qui se pose dans n'importe quel projet de loi n'est pas de savoir s'il est conforme ou non à une idéologie, s'il cadre ou non avec un principe politique, mais s'il répond ou non à la réalité du jour.

Je vous dirais, monsieur le Président, que dans ma propre province de l'Ontario, il ne répond pas à la réalité du jour, car l'Ontario traverse ce que certains appelleraient une récession, mais qui constitue à mon avis une restructuration de l'économie de base. D'après moi, une récession se traduirait par une baisse du pouvoir d'achat, autrement dit, les voitures qu'on construit à Oshawa ne se vendraient pas aussi vite ni aussi souvent. Par contre, une restructuration laisse entendre que quelques-unes des usines qui fournissaient des pièces d'automobile à cette usine d'Oshawa n'existeraient plus. Un travailleur ne peut pas être rappelé à un poste qui a été muté en Alabama. Cette usine d'Ashburn n'existe plus, elle a disparu.

Il y a des gens en Ontario qui font face à la même situation. Il ne s'agit pas d'un ralentissement économique, mais d'une restructuration de l'ensemble de notre base industrielle en Ontario. Chose curieuse, ce n'est pas tant le gouvernement fédéral qui est éprouvé que les gouvernements municipaux. Bien qu'en théorie, le Régi-

me d'assistance publique du Canada, par exemple, ait plusieurs fonctions, quand on arrive à l'échelon municipal, on s'aperçoit que le financement peut être ponctuel et le programme adapté à des besoins précis et qu'en pratique il faut des fonds. Les conseils de certaines municipalités de l'Ontario témoignent du bond qu'a fait le nombre d'assistés sociaux, qui a grimpé de 50 à 60 p. 100.

Ils doivent absolument trouver des fonds car, selon la loi, ils sont tenus d'assurer ce type de programmes d'aide. Les fonds ne pouvant venir du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial étant donné qu'il s'agit de questions budgétaires décidées il y a longtemps, ils doivent venir de la municipalité. Les municipalités sont donc obligées de faire des choix difficiles. En théorie, bien qu'elles n'aient rien à voir avec le Régime d'assistance publique du Canada, les municipalités sont légalement tenues de remplir leurs obligations et doivent donc remettre à plus tard les dépenses prévues pour d'autres projets, comme les rues, les chemins, les bibliothèques, les écoles, etc. pour réunir la part des fonds nécessaires.

À mon avis, voici ce que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays reprochent à ce projet de loi. Les gens comprendraient ce projet de loi si le gouvernement annonçait soudain sa décision, compte tenu de la situation financière difficile, de ne plus recourir aux services de consultants pendant un an. Ils penseraient alors que la situation doit vraiment être grave pour que le gouvernement renonce ainsi à recourir aux services de consultants qui, généralement parlant, sont ses amis et se voient confier par lui de gros et d'importants contrats. Ils comprendraient encore si le Gouvernement du Canada annonçait sa décision de ne plus parrainer de grandes conférences pendant un an et demi, sans les interdire pour autant, à condition de trouver d'autres sources de financement. Seigneur, s'ils pouvaient arrêter leurs vastes campagnes de publicité et dire, par exemple: «Nous serions heureux de vous approvisionner. Nous avons des tas de documents disponibles dans tous les bureaux de circonscription des députés, mais nous ne ferons aucune campagne de promotion à la télévision».

On me rappelle que les campagnes de publicité du gouvernement ne sont pas toutes aussi efficaces que le gouvernement le voudrait bien.

Une femme m'a appelé à la maison cet été pour me demander: «Qu'est-ce que cette taxe sur les prêts aux étudiants?» Je lui ai demandé: «Quelle taxe? J'ai lu le budget et elle n'y est pas. Je reçois beaucoup de courrier sur les nouveaux programmes du gouvernement, les nouvelles taxes et tout le reste, mais je n'ai jamais vu de taxe